





**Parents, Enseignants, vous savez que cet enfant est intelligent, vif, intéressé**

**MAIS, il lui arrive :**

**Dès la maternelle, de présenter**

- Un retard de langage oral
- des difficultés à mémoriser des comptines
- des difficultés à raconter les faits vécus

**En Primaire, au collège, au lycée,**

- de ne pas automatiser la lecture
- de confondre ou d'inverser des lettres,
- de peiner à déchiffrer les sons complexes
- de ne pas comprendre ce qu'il lit et de ne pas retenir ses leçons
- d'avoir une orthographe catastrophique
- d'avoir des difficultés en calcul
- d'être maladroit
- de travailler beaucoup sans que les résultats ne suivent
- de manquer de confiance en lui
- de manquer d'attention, d'avoir du mal à s'organiser et de rêver tout le temps

**Si vous avez des doutes REAGISSEZ : NE PASSEZ PAS À COTE D'UNE DYSLEXIE**

A des degrés de gravité plus ou moins sévères, la dyslexie est souvent liée à certains troubles associés pouvant engendrer des difficultés pour :

- l'acquisition du langage oral et des automatismes de la langue écrite
- l'orientation dans le temps et/ou dans l'espace
- la discrimination visuelle et/ou auditive
- la latéralisation
- la mémorisation à court et long terme
- l'attention
- la dysorthographe, la dyscalculie et la dysgraphie
- l'analyse et de mémoire séquentielle

**Définition de la DYSlexie**

**Difficulté durable** d'apprentissage du langage écrit et d'acquisition de son automatisme, chez des enfants intelligents et normalement scolarisés, indemnes de troubles sensoriels et de troubles psychologiques primaires.

**Rarement isolée**, mais très souvent associée à d'autres troubles « DYS », elle touche environ 6 % à 8 % des enfants scolarisés, appartenant à tous les milieux sociaux. Empêchant l'enfant de progresser sans aides et adaptations spécifiques (PPS, PAP, tiers temps), la **DYSlexie** peut, à l'âge adulte, rendre difficile son insertion socio-professionnelle.

**Enfants, Parents, Enseignants ne sont pas responsables de ce Trouble Spécifique du Langage Écrit (T.S.L.E.)  
Mais ils ne doivent pas, ils ne doivent plus l'ignorer.**

**Si vous avez des doutes REAGISSEZ**

**Parents :**

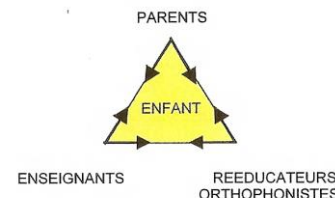
- Consultez votre médecin traitant et demandez-lui une prescription pour réaliser les bilans nécessaires : - Neuropsychologie, Orthophonie, Psychomotricité, Graphothérapie, Ergothérapie...

**Enseignants :**

- Faites part de vos observations aux parents et au médecin scolaire

Face à la **DYSLEXIE, NE RESTEZ PAS SEUL**

**PARENTS, ENSEIGNANTS, REEDUCATEURS,  
ENSEMBLE AIDONS LES ENFANTS DYSLEXIQUES  
ENSEMBLE, DONNONS-LEUR UN AVENIR**



**La rééducation doit permettre à l'enfant dyslexique d'essayer d'apprendre à mieux compenser ses difficultés**

**APEDYS Nouvelle-Aquitaine** c'est l'expérience depuis plus de 30 ans de parents  *bénévoles*

**assurant aux familles adhérentes :**

- une permanence téléphonique
- des conseils personnalisés
- une aide à l'élaboration :
  - ▶ d'un **Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P.)**
  - ▶ d'un projet de vie pour le **Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.)**
- des lettres ou courriel d'information

**organisant pour tout public :**

- la journée nationale des **DYS** - JND - au mois d'octobre aux alentours du **10/10 (DYS/DYS)**
- des conférences, des réunions d'informations à thèmes pour tout public
- des réunions d'information, de formation pour expliquer les troubles « **DYS** » pour les enseignants, dans les entreprises, dans les administrations ...